Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et

du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 20 (1891)

Heft: 7

Rubrik: Appel du comité de la Société fribourgeoise d'éducation

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LE BULLETIN PÉDAGOGIQUE

ET LE

MONITEUR DE L'EXPOSITION PERMANENTE

Le UBLLETIN paraît au commencement de chaque mois. — L'abonnement pour la Suisse est de 3 francs. Pour l'étranger, le port en sus. Prix des annonces, 15 cent. la ligne de 50 milimètres de largeur. Prix du numéro 30 cent. Tout ce qui concerne la rédaction doit être adressé à M. Horner, au Collège de Fribourg; ce qui concerne les abonnements, à M. Villard, instituteur, à Fribourg. — Pour les annonces, s'adresser exclusivement à l'agence de publicité Haasenstein et Vogler, à Fribourg et sucursales.

SOMMAIRE. — Appel du Comité de la Société fribourgeoise d'éducation. — Les gymnases allemands. — Partie pratique — Bibliographies. — Variété historique. — Correspondances. — Chronique.

APPEL

DU

COMITÉ DE LA SOCIÉTÉ FRIBOURGEOISE D'ÉDUCATION

La Société fribourgeoise d'éducation et d'instruction populaires tiendra son assemblée annuelle le 9 juillet, à Fribourg, dans la grande salle du Collège, gracieusement mise à notre

disposition par M. Jaccoud, recteur.

C'est à Fribourg que, le 15 novembre 1871, deux mille hommes, dans un même sentiment de foi, « dans une même pensée et dans un même sentiment » fondèrent notre Association. La Société s'est réunie à Fribourg en 1873, en 1877 et le 4 septembre 1883; en ce jour, Mgr Mermillod, récemment rentré dans la patrie, faisait entendre sa parole éloquente, vibrante d'émotion, et à la séance du matin et au banquet.

Le 9 juillet, nous aurons le bonheur de posséder au milieu de nous, à l'ouverture de la séance et à nos agapes fraternelles, Sa Grandeur Mgr Deruaz, évêque de Lausanne et Genève. Il a pour l'instituteur un amour de prédilection; il connaît ses labeurs, ses peines, les difficultés qu'il rencontre et les dangers qu'il court; aussi nous apportera-t-il de précieux encouragements et d'utiles conseils, avec ses bénédictions et celles du Souverain-Pontife. La sympathique participation de plusieurs membres du Conseil d'Etat nous est assurée.

Les membres de la Commission des études viendront entendre

¹ Bulletin pédagogique, 1re année, janvier 1872, p. 1.

les vœux du corps enseignant et peut-être aussi exprimer les leurs.

Nous avons appris avec joie que la Suisse allemande et

surtout le Valais seront dignement représentés.

Des professeurs de l'Université catholique de Fribourg daigneront prendre part à notre fête pédagogique et se rapprocher ainsi de ceux dont la sphère d'activité, pour être bien modeste, n'en est pas moins fort importante; car, sans bonnes écoles primaires, pas d'études secondaires, pas d'élèves dans les Collèges et les Universités.

Les questions mises à l'étude ne manquent pas d'intérêt, et, j'oserai même dire pas d'actualité. La première traite de l'égalité d'humeur, qualité qui manque parfois et qui est si

nécessaire à la bonne marche d'une école.

En quoi consiste cette égalité d'humeur ? jusqu'à quel point doit-on la porter ? en quoi doit-elle se manifester ? Voilà des questions qui donneront certainement naissance à des discussions nourries. On signalera peut-être encore d'autres moyens

de l'acquérir et de la conserver.

La seconde question est certainement fort importante, surtout de nos jours; d'ailleurs l'instituteur ne forme pas seulement dans l'enfant le chrétien, mais aussi le citoyen. Nul ne conteste que la connaissance suffisante de l'instruction civique ne soit nécessaire : si elle est bien enseignée, si elle ne s'écarte pas du sens chrétien, nous verrons se vérifier encore mieux dans notre pays la parole de Montesquieu : « Les véritables chrétiens seraient les meilleurs citoyens... plus ils croiraient devoir à la religion, plus ils croiraient devoir à la patrie. » Mais si le chrétien est bon citoyen à cause de sa foi qui lui ordonne l'obéissance, il importe qu'il connaisse les devoirs qu'il a à remplir et ces devoirs sont nombreux dans nos démocraties, où des lois sont soumises à la sanction ou au rejet du peuple, où les pouvoirs publics sont ordinairement conférés par son intermédiaire.

Vénérables membres du clergé, magistrats, amis de l'instrucțion, membres des Commissions scolaires, et surtout instituteurs et institutrices, se rendront nombreux à la réunion générale du 9 juillet : l'importance des questions et l'intérêt qu'elles présentent, la présence d'hommes distingués délégués par le Valais et la Suisse catholique allemande, de professeurs de l'Université catholique, des premiers magistrats du canton et du Chef du diocèse, tout nous fait présager une des plus belles réunions que la Société d'éducation aura à enregistrer

dans ses annales.

Au nom du Comité:

P. TANNER, président.

PROGRAMME

A 8 heures, office célébré par M. Jaccoud, recteur, à l'église du Collège Saint-Michel, pour les sociétaires défunts.

A 9 heures, séance à la grande salle du Collège. Discours d'ouverture prononcé par M. Aeby, syndic de Fribourg, président d'honneur. Allocution de Sa Grandeur Mgr Deruaz, évêque de Lausanne et Genève.

Nomination du Comité. Approbation des comptes.

Choix du lieu de la prochaine assemblée.

Lecture et discussion des conclusions des rapports sur les questions mises à l'étude. Propositions individuelles.

A 12 1/2 h., banquet au Strambino.

Les sociétaires recevront, avec le présent numéro, une carte de légitimation donnant droit à une faveur qui consiste en ce que les billets ordinaires de simple course délivrés aux stations de l'ancien réseau S. O. S. et du Bulle-Romont, seront valables du 8 au 10 juillet inclusivement, pour l'aller et le retour.

On pourra se procurer, dès le matin, la carte du banquet à la porte

de la salle pour le prix de 2 fr. 50.

Ceux qui se présenteraient à la fin du banquet ne seraient pas introduits, car toutes les places seront occupées par les sociétaires qui auront pris des cartes.

Observation. — Il n'y aura de cortège qu'à midi et depuis le Collège jusqu'au *Strambino*.

LES GYMNASES ALLEMANDS

Quatrième lettre

Munich, 15 mai 1891.

Monsieur le Professeur,

Ce n'est pas chez vous seulement que la langue hellénique rencontre des adversaires acharnés. Même dans notre savante Germanie, que n'a-t-on pas crié, que n'a-t-on pas écrit contre le grec, à l'époque récente où, en Prusse comme en Bavière, des Commissions spéciales travaillaient à une réforme de nos programmes!

Aux yeux de tous les instituteurs primaires, d'un bon nombre de pères de famille et d'un nombre non moins respectable de mamans, l'étude du grec était un travail parfaitement inutile, pour ne pas dire abrutissant : comme si, pour pouvoir parler décemment de l'utilité ou de l'inutilité d'une langue, il ne fallait pas tout d'abord l'avoir apprise soi-même! Les uns voulaient bien que les élèves continuassent à faire connaissance